

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

(PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025 /2026

NOM DE L'INSTITUTION : TÉLÉVISION NATIONALE D'HAITI (TNH)

Version du : 25 Novembre 2025

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTROLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES														
												T1	T2	T3	T4	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août
01	Acquisition équipements techniques (studio, émetteurs, multiplexeur, antenne, liaison micro-ondes, connecteur, câbles, encodeur, decorder, UPS)	TI	1413-1-12-50-26	103,639,550 .04 gourdes	F	GRGR	NOV 2025	DEC	OUI	P-AU-P	(1)					1	0	0	0	%						
02	Acquisition d'équipements électriques	TI	1413-1-12-50-26	7,087,500.00 gourdes	F	GRGR	NOV 2025	DEC	NON	P-AU-P	(1)					1	0	0	0	%						
03	Acquisitions matériels roulants	TI	1413-1-12-50-26	10,000,000.00	F	DEPX	NOV	DEC	NON	P-AU-P	(1)					1	0	0	0	%						
04	Acquisitions matériels roulants	TF	410	9,800,000.00	F	DEPX	NOV	DEC	NON	P-AU-P	(1)					1	0	0	0	%						
05	Réalisation des travaux d'aménagement	TI	1413-1-12-50-26	13,332,316.00 gourdes	T	GRGR	NOV	DEC	NON	P-AU-P	(3)					4	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;



Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour prestations intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

Signature de la Personne responsable du marché :



² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.